



BLÉ DUR HIVER
RGT ANVERGUR

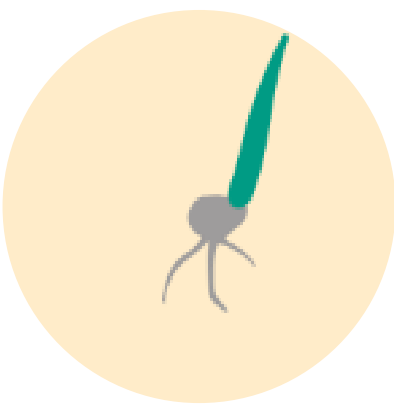
Précédent : Tournesol



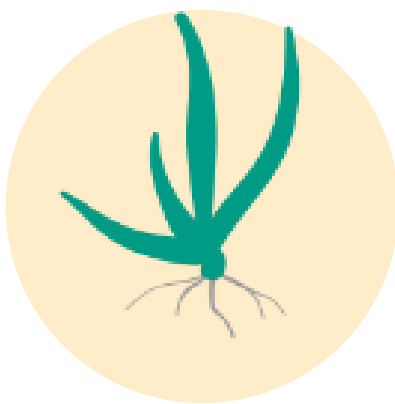
SEMIS



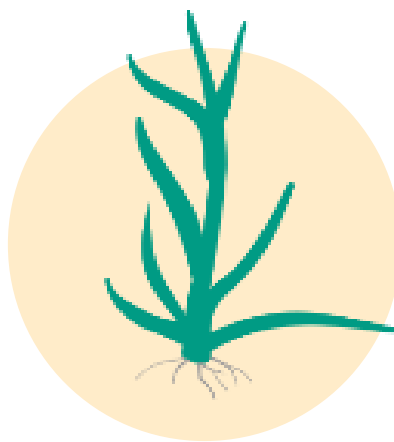
POST-SEMIS
PRÉ-LEVÉE



LEVÉE



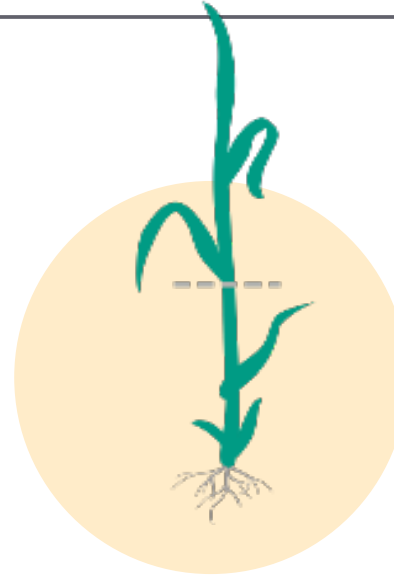
TALLAGE



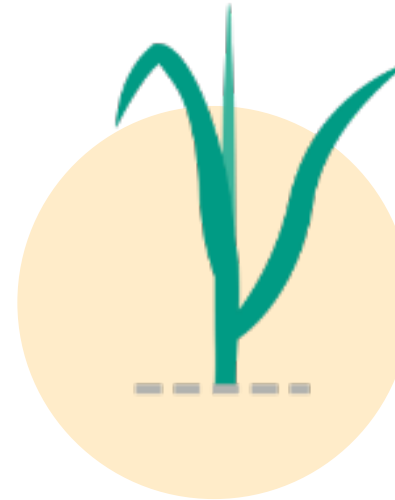
EPI 1cm



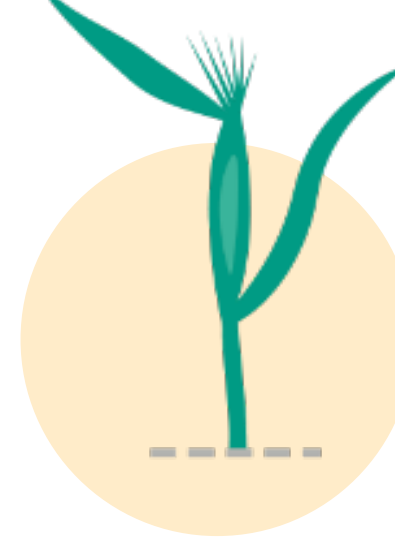
1^{ER} NŒUD



2^{ÈME} NŒUD



3^{ÈME} NŒUD
/ DFP



DFE /
GONFLEMENT



ÉPIAISON



ÉTAMINES
SORTIES



TRAVAIL DU SOL				BROYAGE DES CANNES + DECHAUMAGE PUIS VIBRO	SEMIS AU COMBINÉ													
COUVERTS (kg/ha ou doses/ha)																		
SEMENCES (kg/ha ou doses/ha)					ANVERGUR 340 GR/M²													
ENGRAIS (u/ha)		Conseillé	Réalisé															
	N	180	...					SOLAZ SOUFREE 40 UN	SOLAZ SOUFREE 80 UN					AMMO 27 60 UN				
	P	30	...															
	K	0	...															
S	50	...																
BIOSTIMULANTS (l/ha ou kg/ha)																		
HERBICIDES (kg/ha ou l/ha)		AUTOMNE				VARIA 4	DAIKO + ACTIROB B 1,6 + 1											
		PRINTEMPS											SEKENS 0,75					
INSECTICIDES (kg/ha ou l/ha)		RAVAGEURS CIBLÉS					PUCERONS								(CÉCIDOMYIES)			
							(LAMBDASTAR 0,075)								(MAVRIK SMART + STICMAN 0,2 + 0,1)			
FONGICIDES (kg/ha ou l/ha)		MALADIES VISÉES												SEPTORIOSE			SEPTORIOSE ET FUSARIOSE	
														UNIVOQ + HELIOSOUFRE 1+ 3			FANDANGO S + A008 1+2	
RÉGULATEURS (kg/ha ou l/ha)									MODDUS EVO 0,3									
MOLLUSCICIDES (kg/ha)							SLUXX HP 5											
OBSERVATIONS / NOTATIONS							PEUPLEMENT							NOTATIONS MALADIES		EFFICACITÉ DÉSHERBAGE		
OAD												CROPWISE						

VARIA® :
AMM (ADAMA) : 2070184 ; composition : Diflufenican 25 g/l, Chlortoluron 400 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
DAIKO® :
AMM (SYNGENTA) : 2110151 ; composition : Clodinafop-propargyl 10 g/l, Cloquintocet-méxyl 2,5 g/l, Prosulfocarbe 800 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
ACTIROB B® :
AMM (BAYER) : 9400076 ; composition : Huile de colza estérifiée 842 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
SEKENS® :
AMM (CORTEVA AGRISCIENCE FR) : 2110104 ; composition : Fluroxypyr-meptyl 144 g/l, Clopyralid 80 g/l, Florasulame 2,5 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
LAMBDASTAR® :
AMM (LIFE SCIENTIFIC LTD) : 2130083 ; composition : Lambda-cyhalothrine 10 %vol ; formulation : (CS) suspension de capsules.
MAVRIK FLO® (MAVRIK SMART®) :
AMM (ADAMA FRANCE S.A.S.) : 8900564 ; composition : Tau-fluvalinate 240 g/L ; formulation : (EW) émulsion de type aqueux.
STICMAN® :
AMM (DE SANGOSSE) : 9900394 ; composition : Latex synthétique 460,35 g/L ; formulation : (EW) émulsion de type aqueux.

UNIVOQ® :
AMM (CORTEVA AGRISCIENCE FR) : 2210013 ; composition : Prothioconazole 100 g/l, Fenpicoxamide 50 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
HELIOSOUFRE S® :
AMM (ACTION PI) : 9000222 ; composition : Soufre 700 g/l ; formulation : (SC) suspension concentrée (concentré fluidifiable).
FANDANGO S® :
AMM (BAYER SAS) : 2060118 ; composition : Prothioconazole 100 g/l, Fluoxastrobine 50 g/l ; formulation : (EC) concentré émulsionnable.
MODDUS EVO® :
AMM (SYNGENTA) : 2160384 ; composition : Trinexapac-éthyl 250 g/l ; formulation : (DC) concentré dispersable.
SLUXX HP® :
AMM (CERTIS BELCHIM) : 2100030 ; composition : Phosphate ferrique 29,7 g/kg ; formulation : (RB) appât prêt à l'emploi.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phyteurop-industry.fr. 19/11/2025

Agrément SYNGENTA n° MP02249 : distribution et application de produits phytopharmaceutiques. Agrément ADAMA n° IF01696 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément FMC FRANCE n°6900010. Agrément LIFE SCIENTIFIC LTD n°6900020 : Distribution produits phytosanitaires professionnels. Agrément BASF n° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément BAYER SAS n° RH02118 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément PHYTEUROP n° IF01755 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément CORTEVA n° PA00272 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Agrément DE SANGOSSE n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel

VARIA® :
ATTENTION : H351 - Susceptible de provoquer le cancer. H361d - Susceptible nuire au fœtus.
H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208 - Contient du 1,2-Benzisothiazolin-3-one. Peut produire une réaction allergique.
EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



DAIKO® :
DANGER : H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. EUH208 - Contient du prosulfocarbe, du clodinafop-propargyl et du cloquintocet-mexyl. Peut produire une réaction allergique. H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.



ACTIROB B® :
EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

SEKENS® :
DANGER : EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 - Provoque une irritation cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H332 - Nocif par inhalation. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



LAMBDASTAR® :
ATTENTION : H302 - Nocif en cas d'ingestion. / H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H332 - Nocif par inhalation. / H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. / EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



MAVRIK FLO® (MAVRIK SMART®) :
ATTENTION : EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



STICMAN® :
EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande. EUH401- Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

UNIVOQ® :
DANGER: EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H315 - Provoque une irritation cutanée. H318 - Provoque des lésions oculaires graves. H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



HELIO SOUFRE S® :
DANGER : H318 - Provoque des lésions oculaires graves. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



FANDANGO S® :
ATTENTION : EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H351 - Susceptible de provoquer le cancer [indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger].



MODDUS EVO® :
ATTENTION : H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (tractus gastro-intestinal) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. EUH208 - Contient trinéxapac-éthyle (ISO). Peut produire une réaction allergique. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.



SLUXX HP® :
EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.